

- HONORAIRES IMMOXYGEN TRANSACTION -



Grille en vigueur au 01/04/2025 (TVA au taux légalement en vigueur, actuellement de 20%) :

NATURE DU MANDAT CONFIE	HONORAIRES IMMOXYGEN TRANSACTION (TTC)
Mandat de Recherche	5%_{TTC} BASE : PRIX D'ACHAT DU BIEN 'FRAIS D'AGENCE INCLUS', A LA CHARGE DE L'ACQUEREUR (avec un montant minimum de 12.000€ TTC)
Mandat de Vente	5%_{TTC} BASE : MONTANT NET VENDEUR, A LA CHARGE DU VENDEUR (avec un montant minimum de 12.000€ TTC)

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la transaction est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties.

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

- SYNTHÈSE DES HONORAIRES DE GESTION OXYLOC -



Intégralement déductibles des revenus fonciers

Grille en vigueur au 01/04/2025 (TVA au taux légalement en vigueur, actuellement de 20%) :

FORMULE DE GESTION LOCATIVE	HONORAIRES OXYLOC (TTC)
ESSENTIELLE <ul style="list-style-type: none">✓ Gestion financière✓ Gestion courante avec le locataire✓ Gestion administrative✓ Gestion comptable & fiscale✓ Gestion technique des parties privatives✓ Gestion technique des parties communes	3% TTC
GOLD <ul style="list-style-type: none">✓ Gestion financière✓ Gestion courante avec le locataire✓ Gestion administrative✓ Gestion comptable & fiscale✓ Gestion technique des parties privatives✓ Gestion technique des parties communes	5% TTC
PLATINIUM <ul style="list-style-type: none">✓ Gestion financière✓ Gestion courante avec le locataire✓ Gestion administrative✓ Gestion comptable & fiscale✓ Gestion technique des parties privatives✓ Gestion technique des parties communes	6% TTC

Le détail de la tarification liée à la gestion locative, ainsi que des missions à la carte de location sera communiqué dans le cadre de la présentation de l'offre et transmission des informations précontractuelles en amont de la signature d'un mandat de gestion.

- SYNTHÈSE DES HONORAIRES DE LOCATION OXYLOC -



oxyloc
Géré en toute sérénité

Intégralement déductibles des revenus fonciers

Grille en vigueur au 01/04/2025 (TVA au taux légalement en vigueur, actuellement de 20%) :

1- Location d'un lot à usage d'habitation ou mixte (soumis à la loi du 6 juillet 1989, art.5)	Prestation "Juridique"	Prestation "Recherche locataire & Juridique"	Prestation "Tout Compris"
Honoraires OXYLOC à la charge du locataire	0 €	Plafonds ALUR* (8€/10€/12€ du m ²)	Plafonds ALUR * (11€/13€/15€ du m ²)
Honoraires OXYLOC à la charge du bailleur	Forfait 120 €	Forfait 300 €	75% du Loyer mensuel Charges Comprises
Honoraires complémentaires selon les cas de figure : → Montants TTC appliqués au bailleur, incluant :			
Commande & revue des Diagnostics Techniques & DPE		Devis diagnostiqueur + 30€	
Commande État des Risques & Pollutions (ERP) annexé au bail <i>(si nécessaire)</i>	20 €		10 €
Démarches administratives "Permis de Louer" <i>(selon réglementation locale du bien)</i>		50 €	
Supplément État des lieux (Entrée ou Sortie) pour inventaire en cas de location meublée	NA	NA	50 €
Formule à la carte "Etat des lieux de sortie" → Montants TTC appliqués au bailleur, incluant :			
Détail des prestations réalisées :		Tarifification variable selon la nature du mandat de Gestion confiée à OXYLOC sur le lot :	
Planification de la date d'état des lieux & Réalisation de l'état des lieux de sortie		> via formule ESSENTIELLE	: 150€
& Comparatif entre états de lieux Entrée et sortie		> via formule GOLD	: 125€
& Chiffrage des éventuelles retenues		> via formule PLATINIUM	: 100€

() Cf décret n° 2014-890 du 18.11.14 fixant les plafonds d'honoraires à la charge du locataire, selon la localisation de la location (zone très tendue, zone tendue, hors zone tendue)*

2- Location d'un local professionnel ou commercial	Tarifification TTC	Charge Bailleur	Charge Locataire
Honoraires de location <i>(éventuellement réparti entre le bailleur et le preneur, au choix du bailleur)</i>	20% du loyer annuel hors charges	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Honoraires de rédaction du bail commercial/professionnel et ses annexes sous forme d'acte notarié <i>(éventuellement réparti entre le bailleur et le preneur, au choix du bailleur)</i>	1 mois de loyer hors charges (minimum 1200€ / maximum 3000€)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Renouvellement du bail <i>(éventuellement réparti entre le bailleur et le preneur, au choix du bailleur)</i>	1 mois de loyer hors charges (minimum 1200€ / maximum 3000€)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
3- Location d'un Box / Garage / Parking	Tarifification TTC	Charge Bailleur	Charge Locataire
Honoraire de location & rédaction des actes	120 €	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Le détail de la tarification et des missions complémentaires ou à la carte de commercialisation sera communiqué dans le cadre de la présentation de l'offre et transmission des informations précontractuelles en amont de la signature d'un mandat de gestion ou location.